Gérard Deledalle

Saussure et Peirce

Nous n'allons pas renier ce que nous avons dit dans notre premier article: Peirce ou Saussure[1], à savoir que les contextes de la sémiologie saussurienne et de la sémiotique peircienne sont radicalement différents. Il n'en est pas moins vrai qu'il est possible et même relativement facile de retrouver dans la sémiologie saussurienne quelques-uns des concepts fondamentaux de la sémiotique peircienne. Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont assimilables. Leur signification contextuelle interdit au contraire en principe toute assimilation de l'un à l'autre. Aussi notre projet n'est-il pas de les assimiler, mais de nous servir des concepts saussuriens, supposés compris, *pour conduire à* la compréhension des concepts peirciens. Si nous prenons pour référence le système peircien, c'est parce que son caractère triadique permet d'introduire dans l'analyse des signes des nuances que *Saussure* a bien vues parfois, mais que le caractère dyadique de son système ne lui a pas permis d'exprimer.

I. Principes de la théorie des signes

On peut d'abord lire dans *Saussure* deux principes de la sémiotique de *Peirce*.

Premier principe. Pas de pensée sans signes: «Sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante» (*Cours de linguistique générale*, 155)[2].

Deuxième principe. Le principe du pragmatisme qui est sous-jacent à l'idée saussurienne de *différence*. Un signe n'existe en propre que parce qu'il ne coïncide pas avec un autre (163): «dans la langue, il n'y a que des différences» (166). Mais, «bien que le signifié et le signifiant soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif» engendrant un système de valeurs qui «constitue le lien effectif entre les éléments phoniques et psychiques à l'intérieur de chaque signe» (166). «Dans la langue, comme dans tout système sémiologique, ce qui distingue un signe, voilà tout ce qui le constitue. C'est la différence qui fait le caractère, comme elle fait la valeur et l'unité» (168). Ce que prouvent certains faits diachroniques. «Quand deux termes se confondent par altération phonétique (par exemple *décrépit* = *decrepitus* et *décrépi* de *crispus*), les idées tendront à se confondre aussi, pour peu qu'elles s'y prêtent. Un terme se différencie-t-il (par exemple *chaise* et *chaire*)? Infailliblement la différence qui vient de naître tendra à devenir significative» (167).

Peirce ne dit pas autre chose, même s'il le dit autrement. «Il n'y a pas de nuance de signification assez fine pour ne pouvoir produire une différence dans la pratique» (5.400). Comment «éviter les tromperies du langage» (8.33) du genre de celle qui «consiste à prendre une simple différence grammaticale entre deux mots pour une différence entre les idées qu'ils expriment» (5.399), se demande *Peirce*. Il n'y a pas de «règle meilleure» que la suivante: «Est-ce que les choses remplissent pratiquement la même fonction? Alors signifions-les par le même mot. Elles ne remplissent pas la même fonction? Alors distinguons-les» (8.33). C'est ce que *Peirce* appelle le principe ou la maxime du pragmatisme.

II. L'analyse du signe

A. L'analyse peircienne

Rappelons d'abord que l'analyse peircienne se fait sémiotiquement en trois temps à trois niveaux différents de relation: 1° par rapport au representamen: le signe est analysé en tant que tel par rapport à lui-même; 2° par rapport à son objet; 3° par rapport au signe interprétant, autrement dit par rapport au signe ou au champ des signes auquel le lecteur ou l'auditeur associe le representamen pour que ce dernier puisse renvoyer à un objet. Le troisième temps ou niveau 3 présuppose rétrosémiotiquement 2 et 1; le deuxième temps ou niveau 2 présuppose 1.

D'où le tableau suivant où l'analyse peircienne des signes permet de distinguer neuf types de sous-signes[3].

	1	2	3
(R) 1	qualisigne	sinsigne	légisigne
(O) 2	icône	indice	symbole
(I) 3	rhème	dicisigne	argument

B. Le signe

1. Linéarité du signe et sémiose

Pour *Saussure*, «le signe linguistique unit... un concept et une image acoustique» (98), un signifié et un signifiant (99). C'est «une entité psychique à deux faces» (99). Pour *Peirce*, c'est une sémiose, une relation réelle, au sens d'agissante, du signe. «Par *sémiose*, j'entends... une action ou une influence qui est ou implique la coopération de *trois* sujets tels que le signe, son objet et son interprétant, cette influence tri-relative ne pouvant en aucune façon se ramener à des actions entre des paires» (5.484). Il y a, dans l'un et l'autre cas, continuité du signe, mais là s'arrête le rapprochement, car la linéarité est temporelle et ne vaut que pour les seuls «signifiants acoustiques» du signe linguistique, pas même pour les «signifiants visuels (signaux maritimes, etc.)» (103); la sémiose est logique et englobe tout le processus sémiotique *ad infinitum* (2.303). A noter cependant que *Saussure* admet que «l'entité linguistique n'existe que par l'association du signifiant et du signifié» et que «dès qu'on ne retient qu'un de ses éléments, elle s'évanouit» (144). Ce qui semble être ici le cas.

2. Arbitrarité du signe et interprétant

Le signe arbitraire est immotivé. C'est en ce sens qu'il faut également entendre l'interprétant. L'interprétant n'interprète pas librement: il est un traducteur qui dit dans une langue exactement la même chose que ce qui est dit dans une autre.

Saussure écrit: Le signe arbitraire «ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du *libre* choix du sujet parlant (on verra ... qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique)» (101). «La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage[4] et le consentement général[5]; l'individu à lui seul est incapable d'en fixer aucune» (157).

3. Système des signes et répertoire, domaine et champ des signes

«C'est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme» (157). *Peirce*, quant à lui, distingue trois types de système de signes suivant que les signes sont pris en eux-mêmes (répertoire), par rapport à leur objet (domaine) ou par rapport à leur interprétant (champ). On notera que pour *Peirce* le répertoire des representamens, le domaine des objets et le champ des interprétants ne sont pas sémiotiquement séparables.

4. Valeur et interprétant

Saussure distingue la valeur de la signification. La définition qu'il donne de la valeur dans sa relation avec la signification en fait un bon équivalent de l'interprétant.

La signification est la contrepartie de cette image auditive qu'est le signifiant (158).

La valeur d'un mot ne se limite pas à la possibilité de l'«échanger» contre une idée ou un autre mot. Elle vient de ce qu'elle appartient à un système, ou plus exactement ici à un champ d'interprétants. «Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui»; «la valeur de n'importe quel terme est déterminé par ce qui l'entoure» (160). Ainsi *mouton* et *sheep* ont la même signification, mais non la même valeur (160). La raison en est que l'anglais a dans son répertoire deux mots pour signifier mouton: *sheep* et *mutton,* alors que le français n'en a qu'un seul. En anglais, c'est le répertoire des signes qui déterminera la signification, alors qu'en français ce sera le champ des interprétants.

Répertoire des representamens	Domaine des objets	Champ des interprétants
Mouton *Sheep*	vivant	toute signification autre que
Mouton *Mutton*	viande (gigot)	nourriture

Saussure met entre parenthèses le domaine des objets, comme nous le verrons plus loin.

De même aurons-nous en allemand et en anglais un répertoire de deux signes (*mieten* et *vermieten; to rent* et *to let* pour le seul «louer» dans les deux sens de «prendre en location» et «donner en location» — dont la différence de signification sera livrée en français par le champ des interprétants ou, si l'on veut, par le contexte (cf. 161).

On fera des remarques semblables à propos des entités grammaticales. Ainsi la valeur d'un pluriel français ne recouvre pas celle d'un pluriel sanscrit qui comprend le duel et le pluriel (161).

La relation signifiant-signifié «symbolise la signification», mais «n'est qu'une valeur déterminée par ses rapports avec d'autres valeurs similaires et ... sans elles la signification n'existerait pas» (162). Donc pas de signification sans interprétant.

C. Les trois trichotomies du signe

(a) La trichotomie du representamen

1. Signifiant, qualisigne et sinsigne

Nous avons vu que, pour *Saussure*, «le signe linguistique unit ... un concept et une image acoustique» (98), un signifié et un signifiant (99). Or l'image acoustique n'est pas «le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens» (98). L'image acoustique serait donc un qualisigne (psychique) dont le son matériel serait le sinsigne. Nous verrons plus loin que, dans le cas de ce signe particulier qu'est le signe linguistique, une image acoustique donnée (qui est un sinsigne en tout état de cause) est la réplique d'un légisigne.

2. Signe arbitraire et légisigne

Saussure définit le signe arbitraire quand il se demande si des modes d'expression comme la pantomime ne ressortissent pas à la sémiologie: «Tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une *habitude* collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle ... n'en sont pas moins fixés par une règle. C'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque» (100—101). Le signe global (signifiant-signifié) est donc un légisigne, «une loi qui est un signe» (2.246).

3. La réplique

«Les signes dont la langue est composée ne sont pas des abstractions, mais des objets réels» (144). «Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques, ne sont pas des abstractions; les associations ratifiées par le consentement collectif, et dont l'ensemble constitue la langue, sont des réalités qui ont leur siège dans le cerveau. En outre, les signes de la langue sont pour ainsi dire tangibles» (32).

Les signes ne sont pas des abstractions. Ce que *Saussure* veut dire est que le signifiant n'est rien sans le signifié et réciproquement, comme nous l'avons déjà dit. *Peirce* insiste également sur le fait que le signe est le relation *conjointe* du representamen, de l'objet et de l'interprétant.

Mais ce qui est concret et tangible, ce n'est pas le signe linguistique, c'est sa réplique. Ceci dit, *Saussure* établit, comme *Peirce*, une distinction entre le légisigne et la réplique (vocabulaire en moins). «Il est impossible que le son, l'élément matériel, appartienne par lui-même à la langue ... Toutes les valeurs conventionelles présentent ce caractère de ne pas se confondre avec l'élément tangible qui leur sert de support. Ainsi ce n'est pas le métal d'une pièce de monnaie qui en fixe la valeur» (164). Le signifiant linguistique est un «incorporel», un «légisigne» au sens peircien.

Par exemple, dit *Saussure*, «en français, l'usage général de grasseyer l' *r* n'empêche pas beaucoup de personnes de le rouler; la langue n'est nullement troublée; elle ne demande que la différence et n'exige pas que le son ait une qualité invariable» (164–165). De même, dans les systèmes d'écriture, pourvu qu'on ne confonde pas *l, d* avec *t*, on peut écrire les répliques de *t* de multiples manières (165). «Le moyen de production du signe est totalement indifférent, car il n'intéresse pas le système ... Que j'écrive les lettres en blanc ou en noir, en creux ou en relief, avec une plume ou un ciseau, cela est sans importance pour leur signification» (166).

(b) La trichotomie de l'objet

Dyadique, la sémiologie saussurienne soutient que le signe linguistique n'unit pas «une chose et un nom», mais «un concept et une image acoustique» (98), le concept jouant le rôle de l'interprétant[6]. Cependant *Saussure* rencontre l'indice et le symbole peirciens.

1. Différence et indice

«La valeur des lettres est purement négative et différentielle; ainsi une même personne peut écrire *t* avec des variantes telles que:

t *A* *t*

La seule chose essentielle est que ce signe ne se confonde pas sous sa plume avec celui de *l*, de *d*, etc.» (165).

Soit. *Peirce* ne le nierait pas, mais le «support» peut être un indice pour un autre système de signes, pour un système graphologique, par exemple. *Saussure* ne considère pas les différentes manières d'écrire *t* comme des indices pour deux raisons: la première, déjà citée, est que le signe ne lie pas un mot et une chose; la deuxième est que le signe que *Saussure* décrit est le signe *linguistique.*

2. Symbole et nature

Le symbole, si *Saussure* en avait fait usage, n'aurait été qu'un autre nom du légisigne, pour les mêmes raisons. Mais, utilisant les mots avec le sens qu'ils ont dans le langage courant, *Saussure* ne pouvait pas utiliser le mot «symbole» pour désigner le signe linguistique parce que «le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié» (101). La balance peut être le symbole de la justice, pas un char. «Symbole» finit donc par signifier «naturel» chez *Saussure*. C'est pourquoi les onomatopées (non authentiques et authentiques) et les exclamations ne sont pas à proprement parler des symboles (101–102).

(c) La trichotomie de l'interprétant

Saussure semble limiter l'interprétant au seul concept signifié et donc au rhème. Cependant l'opposition entre rapports syntagmatiques et rapports associatifs (170 –175) aurait pu le conduire à distinguer la proposition (dicisigne) du concept et de l'argument. *Saussure* s'y refuse. «Une théorie assez répandue prétend que les seules unités concrètes sont les phrases: nous ne parlons que par les phrases, et après coup nous en extrayons les mots. Mais d'abord jusqu'à quel point la phrase appartient-elle à la langue? Si elle relève de la parole, elle ne saurait passer pour l'unité linguistique. Admettons cependant que cette difficulté soit écartée. Si nous nous représentons l'ensemble des phrases susceptibles d'être prononcées, leur caractère le plus frappant est de ne pas se ressembler du tout entre elles ... Entre les phrases, c'est la diversité qui domine, et dès qu'on cherche ce qui les relie on retrouve sans l'avoir cherché, le mot avec ses caractères grammaticaux, et l'on retombe dans les mêmes difficultés» (148–149).

Pour nous résumer, nous dresserons le tableau suivant où figurent en lieu et place des termes sémiotiques peirciens les termes saussuriens qui pourraient en être les équivalents. Les cases vides indiquent que l'analyse saussurienne ne permet pas – ou que *Saussure* n'a pas jugé utile – d'établir les distinctions correspondantes.

	1	2	3
R	empreinte psychique	son matériel (support)*	signe global (habitude collective, convention fixée par une règle)*
O		**	***
I Signe immotivé Valeur (conventionelle)	concept (mot)		

* «Toutes les valeurs conventionelles présentent ce caractère de ne pas se confondre avec l'élément tangible qui leur sert de support» (164). Par rapport à 1, 2 est un sinsigne; par rapport à 3, il est une réplique.

** Le support peut jouer le rôle d'indice, mais *Saussure* ne le considère pas alors comme un signe, puisqu'il n'est plus linguistique. Le «symbole» est «naturel».

Notes

1. Semiosis, 1976, n° 1, pp. 7–13.
2. Tous les chiffres à la suite de citations de Saussure renverront au *Cours de linguistique générale,* Payot, 1968. Nous renverrons aux *Collected Papers* de Peirce selon l'usage en identiquant par un premier chiffre le volume, suivi du numéro d'ordre du paragraphe dans le volume.
3. Pour une description des sous-signes en français, voir, outre les définitions à la fin du présent numéro de *Semiosis*, notre précédent article déjà cité, un autre article intitulé «Qu'est-ce qu'un signe?», *Semiotica*, 1974, n° 4, pp. 383–397 et «Deux lettres de Charles S. Peirce à Lady Welby sur la phaneroscopie et la séméiologie», *Revue de Métaphysique et de Morale,* oct.-déc. 1961, pp. 398-423.
4. Pragmatique et non pratique, étant donné que la collectivité en suscite et impose les règles.
5. Communauté des usagers (des chercheurs, dit Peirce).
6. C'est aussi la thèse de D. Greenlee, *Peirce's Concept of Sign,* Mouton, 1973, qui n'est autre qu'une lecture saussurienne de Peirce.

Zusammenfassung

Obgleich es sich bei den finalen Interpretanten der Begriffe der Peirceschen Semiotik und der Saussureschen Semiologie nicht um dieselben handelt, beziehen sie sich doch auf denselben Objektbereich. Einige dieser Begriffe können dann wahrscheinlich auf dieselbe Weise, wenn nicht mit gleichem Namen bezeichnet werden: die Lautwahrnehmung ist eine Art Qualizeichen, der bestimmte materielle Laut ist ein Sinzeichen und eine Replika hinsichtlich des Legizeichens, das eine allgemeine Lautgewohnheit oder Lautkonvention darstellt, die einer Regel genügt. Das "unmotivierte" Zeichen und ein "Wert" ist der Interpretant. Darüberhinaus nähert sich Saussures "Unterscheidung" dem Prinzip des Pragmatismus, und sowohl Peirce als de Saussure vertreten die Idee, daß "wir nicht ohne Zeichen denken können".

Summary

Although the final interpretants of the concepts of Peirce's semiotic and Saussure's semiology are not the same, they refer to the same area of objects. Some of which are then likely to be designated in the same way if not by the same name: the psychic impression of sound is a kind of qualisign, the material sound is a sinsign, and a replica in relation to the sign itself as a collective habit and a convention obeying a rule, which is a legisign. The sign as "unmotived" and a "value" is the interpretant. Moreover Saussure's difference is akin to Peirce's principle of pragmatism, and Peirce and Saussure share the idea that "we have no power of thinking without signs".

F 20217 F

SEMIOSIS 2

Internationale Zeitschrift für Semiotik und ihre Anwendungen, Heft 2, 1976. Herausgeber: Max Bense, Gérard Deledalle, Klaus Oehler und Elisabeth Walther

Inhalt

Charles Sanders Peirce: Analysis of Creation 5

Hanna Buczyńska-Garewicz: Der Interpretant, die Autoreproduktion des Symbols und die pragmatische Maxime 10

Gérard Deledalle: Saussure et Peirce 18

Robert Marty: Topologie du champ théorique en sémiologie et en sémiotique 25

Peter Beckmann: Verbandstheoretische Darstellung der Subzeichen und Zeichenklassen 31

Max Bense: Bemerkungen über die Zeichenbasis 37

Hans Brög: Bemerkungen zur semiotischen Bestimmung von Dokumentarfotografie und Porträtmalerei 43

Christel Berger: Semiotisch-ästhetische Analyse der Buchstaben 51

C.S. Peirce: Définitions Sémiotiques 60

Kritik und Nachrichten 62
Rezeption und Mißverständnis der Semiotik, Bs.